

24/ 19 04

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4998/51

Objet:

A M^r Jean Manteau
51 Rue de Mérode
E

Annexe

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, d'un tableau
qui fait l'objet de votre lettre
du 23. St.

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

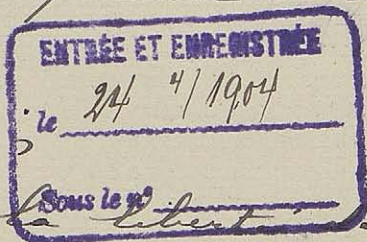
Imp. par l'Autographe Mors, Bruxelles.

Modèle III.

Bruxelles. le 23 avril 04

Monsieur le Président
de la commission du Musée
des beaux arts, de peinture et de
sculpture.

Monsieur ;



Je prends la liberté de
vous soumettre un tableau
par David Teniers, le vieux,
j'en demande douze mille
francs « 12.000. »

Esprant recevoir une
réponse favorable ; Agréez
Monsieur le Président,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Jean Manteau
51-53 rue du Méridien

GLACES ET CADRES EN TOUS STYLES

DORURE sur Bois

de Bâtimens

ET D'AMEUBLEMENTS



Jean Manteau

ENCADREUR-MIROITIER

51, Rue du Méridien, 53, Bruxelles

le 30 avril 1904

Monsieur le Président de la
commission du musée des beaux-arts de
Bruxelles, un tableau de David Teniers, le vain
que j'avais présenté en vente au Musée.

Jean Manteau